



La régie ne réagit pas à nos plaintes

Par **zaafrane**, le **09/06/2009** à **10:12**

Bonjour,
En faite je vous fait part de mes problèmes parce que j'ai l'impression que la régie qui s'occupe de ma résidence s'enfouie complètement de nos plaintes, dans l'immeuble où je réside on a un ascenseur qui tombe fréquemment en panne : une à deux fois par semaine. Cette semaine par exemple il s'est arrêté samedi en pensant qu'il sera réparé dans 2 jours j'ai rien dit mais voilà j'ai appelé la régie et le constructeur de l'ascenseur (qui sont responsables de l'entretien) lundi matin à 9 heures et les deux m'ont bien précisé qu'ils vont s'en occuper, de plus je leur ai bien précisé que dans notre immeuble il y a des femmes qui sont en fauteuil et pour prendre les escaliers ce n'est pas pratique et non conseillé par les médecins, mais voilà on attend mardi et toujours personnes qui n'interviennent sans oublier que j'ai rappelé les services d'entretien une deuxième fois lundi après midi à 17 heures. Je rajoute encore que dans notre résidence on a un espace vert accessible avec l'ascenseur ou par une porte dont tout le monde a la clé hier il s'est avéré que la serrure avait été changée sans nous prévenir et on n'a pas la clé.
Avec tout cela je voudrais savoir si on peut porter plainte contre cette régie surtout qu'elle n'arrête pas d'augmenter ses charges toutes les années, Merci d'avance.